

Politiques de la jeunesse et de l'emploi en Afrique: défis, aspirations et opportunités

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Février 2024



A powerful
and balanced
voice for business



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Résumé

L'avenir du travail en Afrique est intimement lié à deux facteurs essentiels : d'une part, l'expansion et la modernisation des activités agricoles, de l'autre, la numérisation croissante des activités économiques. Dans le même temps, ces facteurs s'accompagnent d'un défi considérable : celui d'une hausse très rapide de la population jeune partout sur le continent ¹. S'il faut tenir compte de la pression potentielle associée à cette évolution démographique, on peut également y voir un atout susceptible de jouer un rôle de catalyseur du développement en général sur le continent africain.

Le présent examen comporte une analyse des politiques existantes en vue de la création d'emplois pour les jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, considère les résultats d'un bref sondage réalisé auprès de la jeunesse dans plusieurs pays et rapporte une série d'entretiens destinés à obtenir de premières indications sur les thématiques et les questions liées à l'absence endémique d'emploi dans ce segment de la population. L'analyse veut avant tout identifier les principaux défis pour l'avenir du travail des jeunes, détecter les déficits en compétences et explorer les perspectives et opportunités dans des secteurs qui restent aujourd'hui peu pris en compte. Il se fonde notamment sur des données qualitatives fournies par des informateurs clés lors d'entretiens approfondis et cherche à obtenir des clés de compréhension en vue de la promotion de bonnes politiques de stimulation de l'emploi pour les jeunes, qui pourront nourrir les discussions concrètes en matière de politique sur le plan régional et au niveau mondial, et renforcer l'action de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) en Afrique en matière d'avenir du travail. L'examen a porté sur les dix (10) pays suivants, représentatifs des cinq régions de l'Union africaine : le Royaume du Lesotho et la République d'Afrique du Sud (Afrique australe) ; les Républiques d'Ouganda et du Kenya (Afrique de l'Est) ; la République démocratique du Congo et la République du Cameroun (Afrique centrale) ; la République du Sénégal et la République fédérale du Nigeria (Afrique de l'Ouest) ; le Royaume du Maroc et la République arabe d'Égypte (Afrique du Nord).

L'analyse a permis d'observer d'importantes faiblesses dans les politiques existantes dans certains contextes nationaux ou, dans d'autres, un manque de programmes centrés sur l'emploi des jeunes. À titre d'exemples, on peut citer à cet égard le caractère limité et peu soutenable des sources de financement, un manque de réponse aux demandes de financement introduites par un public jeune, la faible présence de programmes d'emploi pour la jeunesse (en particulier dans les zones rurales), le manque de coordination entre les organismes chargés de la mise en œuvre des programmes à l'intention de la jeunesse et les comités de pilotage locaux, ou encore la sévérité des conditions régissant les subventions et les prêts proposés par les organismes de financement. En outre, il faut noter une méconnaissance considérable de la part du public quant aux possibilités d'intervention et aux politiques des

¹ Selon les projections, le nombre de jeunes vivant en Afrique pourrait croître de 42 % d'ici 2030.

gouvernements ou de leurs partenaires en développement pour ce qui concerne la promotion de l'emploi des jeunes.

L'analyse a également permis d'observer les nombreux défis auxquels la jeunesse se voit confrontée dans la recherche ou la conquête d'un emploi décent : une faible croissance économique dans certains pays faisant partie de l'analyse, un déphasage entre les instituts de formation et le marché du travail, les insuffisances du système éducatif, les préférences en matière de travail de la part d'une jeunesse qui veut avancer dans la vie, ainsi qu'un accès réduit au financement et à la formation pour les jeunes. Parmi les autres défis touchant l'emploi des jeunes, il faut mentionner en particulier la rareté des possibilités de financement ainsi que les conditions peu favorables de certaines aides et prêts proposés par les organismes de financement et les partenaires en développement. S'ajoutant à un accès géographique souvent restreint et difficile aux programmes existants de promotion de l'emploi des jeunes, en particulier dans les zones rurales, les inefficacités sont exacerbées par un manque de coordination entre les différents organismes de mise en œuvre et les parties prenantes aux programmes en faveur de l'emploi des jeunes. L'interaction de ces facteurs macro et micro ajoute aux problèmes, en limitant l'impact, les opportunités et l'efficacité de programmes d'emploi des jeunes pourtant destinés à réduire des taux de chômage élevés.

À la lumière de ces défis, le document met en évidence la nécessité d'amplifier le soutien proposé à la jeunesse et, dans le domaine de l'éducation, de mieux préparer les jeunes à de futures carrières par le biais de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Elle démontre également l'importance d'un meilleur accès au financement et de programmes de formation de qualité à l'intention des jeunes, le besoin de travailler à un changement des perceptions et de l'état d'esprit général en ce qui concerne certains types d'activité professionnelle, et la nécessité d'une meilleure coordination entre les parties prenantes aux politiques et aux programmes publics en matière d'emploi des jeunes.

Pour les jeunes, l'expansion et la modernisation du secteur agricole et la numérisation croissante des activités économiques ouvrent d'importantes perspectives d'emploi, de même que des opportunités d'innovation et d'entrepreneuriat rémunératrices. Ces opportunités pourront se réaliser de manière effective et optimale grâce à des initiatives variées en vue de promouvoir les formations en TIC et le développement de compétences, par une simplification des programmes de microfinancement, ainsi que par la numérisation des services économiques, des processus administratifs et des protocoles financiers, de façon à faciliter leur accès aux populations jeunes désireuses d'entreprendre.

Étant donné ces défis auxquels sont confrontés les jeunes voulant trouver ou créer un emploi, on peut de manière plausible recommander aux gouvernements des pays analysés de donner suite à des mesures telles que les suivantes :

1. **Mettre en place une structure EFTP décentralisée et de qualité** : Étendre et optimiser le réseau d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) de façon à proposer une offre de qualité aux jeunes dans les zones rurales défavorisées.

2. **Œuvrer à une meilleure coordination** : Améliorer la coordination entre les responsables politiques et les partenaires chargés de la mise en œuvre des programmes en faveur de l'emploi des jeunes.
3. **Renforcer la participation des jeunes** : Intensifier la participation des jeunes à tous les stades de la formulation des politiques et des programmes publics afin d'assurer la prise en considération effective de leurs positions et points de vue.
4. **Amplifier les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre** : Impulser et diversifier les initiatives économiques, dont des programmes publics à forte intensité de main-d'œuvre, afin de multiplier les opportunités d'emploi pour les jeunes.
5. **Renforcer la collecte de données** : Mettre en place un système robuste de collecte de données à tous les niveaux de l'économie afin d'obtenir des informations plus complètes et approfondies sur l'emploi des jeunes.
6. **Réexaminer la législation et les politiques existantes** : Réviser la législation et les politiques en matière de quotas de travailleurs expatriés et de modalités d'accord de permis aux entreprises dans une perspective de sauvegarde de l'emploi des jeunes.
7. **Créer des centres d'orientation et d'aide à l'emploi** : Promouvoir la mise en place de centres décentralisés d'orientation et d'aide à l'emploi conçus comme des lieux d'échange d'informations et d'opportunités d'emploi et d'accompagnement concret des jeunes dans leurs démarches de candidature. Ces centres pourraient également être des relais pour faciliter l'obtention de contrats d'apprentissage et de stages en vue du développement de compétences.
8. **Prévoir un accompagnement de suivi** : Mettre en place des mécanismes d'accompagnement de suivi pour les jeunes après leur formation, notamment des services d'orientation et d'aide à l'emploi, de placement et d'insertion, afin de garantir le succès de leur parcours.

Ces recommandations sont développées plus en détail dans le texte complet du document d'orientation.



A powerful
and balanced
voice for business

Avenue Louis-Casaï 71 – CH-1216 Genève
T +41 22 929 00 00 F +41 22 929 00 01
ioe@ioe-emp.com • ioe-emp.org

© IOE 2024